CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

FCP BIAT- EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement en état de liquidation

Agrément du CMF n°13-2012 du 12 avril 2012 Agrément du CMF de la liquidation n°23-2016 du 23 juin 2016 **Adresse :** Boulevard principal - angle rue Turkana et rue Malawi 1053 Les Berges du Lac-Tunis.

La société de gestion « BIAT ASSET MANAGEMENT », gestionnaire de « FCP BIAT-EQUILIBRE » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation anticipée du fonds a été clôturée et que la valeur liquidative a été valorisée à 96,577 dinars.

Le montant revenant à chaque porteur de parts calculé compte tenu du nombre de parts détenues et sur la base de cette valeur liquidative, sera réglé par virement bancaire le mardi 4 juillet 2017.

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire, la société « BIAT ASSET MANAGEMENT ».